

# NOTICE TELESERVICES : Déclarer la DNH

# Sommaire

Objet de la notice A qui s'adresse cette notice ? Pré-requis Le guide pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration DNH 1. Se connecter sur http://www.impots.nc/	. 1
A qui s'adresse cette notice ? Pré-requis Le guide pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration DNH 1. Se connecter sur http://www.impots.nc/	2
Pré-requis Le guide pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration DNH 1. Se connecter sur http://www.impots.nc/	2
Le guide pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration DNH 1. Se connecter sur http://www.impots.nc/	2
<ol> <li>Se connecter sur http://www.impots.nc/</li> <li>Accédan à l'armage fined</li> </ol>	3
	3
2. Acceder a l'espace liscal	4
3. Accéder au service « Déclaration DNH »	.7
4. Saisir les données	9
Pour un prestataire en Nouvelle-Calédonie1	0
Pour un prestataire hors NC	0
5. Transmettre une déclaration DNH1	2
Rectifier une déclaration après transmission	4
Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure	15
1. Afficher la liste des brouillons1	.6
2. Voir une déclaration DNH en brouillon	17
3. Modifier une déclaration DNH en brouillon	17
4. Supprimer une déclaration DNH en brouillon1	.8
5. Transmettre une déclaration DNH en brouillon	8
6. Notification par mail quand la déclaration est en brouillon	8
Autre notices1	9



# Objet de la notice

Cette notice explique comment déclarer en ligne une Déclaration Nominative des Honoraires (DNH).

# A qui s'adresse cette notice ?

Cette notice s'adresse aux travailleurs indépendants ou aux sociétés qui versent des honoraires à des professionnels et aux personnes établissant les déclarations DNH pour le compte de sociétés.

#### **Pré-requis**

Avant de pouvoir utiliser ce service, vous devez :

#### 1- disposer d'un compte personnel

voir la notice « Créer mon compte personnel » pour plus d'informations.

# 2- être abonné au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »

voir la notice « S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne » »

Si la déclaration concerne un tiers par exemple dans le cadre de votre société ou d'une société tierce : 3- disposer d'une délégation pour le compte d'une entreprise avec le service « Déclaration DNH » activé

voir la notice « Effectuer des démarches fiscales en ligne pour un tiers ».

Si la déclaration concerne votre compte personnel par exemple dans le cadre de votre patente : 3- vérifier que le service « Déclaration DNH » est bien activé pour votre utilisateur dans le menu « Gérer les délégations ».



# Le guide pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration DNH

1. Se connecter sur http://www.impots.nc/

Cliquez sur « S'identifier avec NC Connect ».



Saisir l'adresse email ainsi que le mot de passe que vous avez défini lors de la création de votre compte (notice 1 « Créer mon compte personnel »).

	Se connecter	Créer un compte NC Connect
	Vous avez été redirigés ici pour vous connecter avec NC Connect	Accèdez aux services publics en ligne de Nouvelle- Calédonie avec un seul nom d'utilisateur et mot de
-	Votre email	passe. NC Connect est conçu pour protéger votre vie privée et votre sécurité.
	A Votre mot de passe 📀	Créer un compte

Cliquer sur le bouton « Se connecter »



### 2. Accéder à l'espace fiscal

#### La page suivante est affichée :



Cliquer sur le bouton violet « Effectuer des démarches »

#### Note :

- ou, cliquer sur le bouton vert « Effectuer vos démarches » si vous êtes travailleur indépendant et que vous voulez réaliser votre déclaration DNH.



### Si vous avez cliqué dans le bloc violet à l'étape précédente, la page de recherche de tiers est affichée :

	Démarches personnelles		émarches po	ur un tiers	
Accueil Démarches	s tiers				
Recherche					
Rechercher un dossier	par RID ou par Nom / Raison sociale pour e	effectuer une démarche			
RID	Nom / Raison Sociale	Mois de clôture		Rec	hercl
RID	Nom / Raison sociale	Mois clôture	Date d'ajout	Administrateur	Aci V
0113175 SARL 1178	029AQUTIJV (RUWMVFPWCSYLMQMZIPTOJ	Septembre	13/01/2014	Principal	10
SULTRANSO (38) 36(3543) - 56(1) 45			09/01/2014	Principal	0
9005513 SEP SOCIET	ΈX	Décembre	00/01/2014	6.1.0020.022635	
9005513 SEP SOCIET Affichage de 1 à 2 sur 2	EX	Décembre	Nombre	d'éléments par page	9 10

- si vous avez une délégation pour un seul tiers, le dossier de ce tiers sera directement affiché sans passer par l'écran de recherche.



> Cliquer sur l'action « Voir » du dossier pour lequel vous souhaitez faire une déclaration.

#### Le dossier du tiers est affiché :





3. Accéder au service « Déclaration DNH »

> Dans le bloc « Déclarer », cliquer sur le lien « Déclaration DNH »



Notes :

- il est aussi possible de cliquer sur le lien « Cliquer ici pour déclarer » d'une échéance échue ou à venir de la liste.

- les échéances échues sont affichées en rouge et les échéances à venir sont affichées en jaune ou en bleu.



#### La page suivante est affichée :

Accueil	Démarches personnelles Démarches pour un tiers
	Accueil Démarches tiers 1178022HLKWUB_ALL OCFIS (SQDHNJQDCN) Déclaration DNH Saisir une nouvelle déclaration
	SARL 1178022HLKWUB ALL OCFIS (SQDHNJQDCN) (0100891)
	Année Formulaire Validation
	Saisir une nouvelle déclaration
	Année*
	Nom du contact M 1002604HFHEUKV Nahiyyrlek
	Tél du contact

#### Notes :

- le fonctionnement est le même si la déclaration DNH concerne votre espace personnel à la différence que les pages sont affichées en vert.

 - cette page « Saisir une nouvelle déclaration » est affichée dans le cas où aucune déclaration n'a été créée en brouillon. Si ce n'est pas le cas, la page « Liste des déclarations en brouillon » est affichée (voir la partie « <u>Gestion des brouillons</u> » pour plus d'informations sur cette dernière).



#### 4. Saisir les données

- Renseigner l'exercice de la déclaration que vous souhaitez effectuer, ainsi que le nom et numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas de problème.
- Cliquer sur le bouton « Suivant »

La page suivante est affichée :

Accuell Démarc	22HI KW/IR		Déclaration DNH Saisir une n	ouvelle déclaration
Année	Formulaire	Validation	1000001	
Déclaration DN Liste des déclara	IH pour la période tions d'honoraires	du 01/01/2015 au 31/12/2	015	
RID	NOM	NATURE	MONTANT	Actions Voir Noott Suppr
Affichage de 1 à 10 s	ur 0		Nombre d'élém	ents par page 10 🔻
Etape	précédente E	tape suivante 🕥 🛛 Eni	registrer le brouillon et y revenir	Aucune page trouvée plus tard

- > Cliquer sur le bouton « Ajout d'honoraires » pour déclarer les honoraires versés.
- Il est possible de cliquer sur « + Importer des honoraires de l'année précédente » si vous avez télédéclaré la DNH l'année passée et que vous souhaitez importer les informations de l'année passée.

La page suivante est affichée :



Accueil	Démarches tiers	117B022HLKWUB	ALL OCFIS (SODHNJODCN)	Declaration DNH	Saisir une déclaration d'honoraires
---------	-----------------	---------------	------------------------	-----------------	-------------------------------------

# SARL 1178022HLKWUB\_\_\_\_ALL OCFIS (SQDHNJQDCN) (0100891)

#### Saisir une déclaration d'honoraires

Année	2015					
Prestataire hors NC *	Oui Oui	Non				
RID <sup>*</sup>				Vérifier	Rechercher	
Nom*						
Profession						
Nature du versement <sup>*</sup>			۲	0		
Montant de la prestation <sup>®</sup>				0		
						* Champs obligatoires
		Ar	muler	6		

#### Il faut commencer par définir à quel type de prestataire les honoraires ont été versés :

- Si le bénéficiaire de l'honoraire est résident fiscal Calédonien, laisser le bouton radio sur « non »
- Si le bénéficiaire de l'honoraire n'est pas résident fiscal Calédonien, sélectionner « oui »

#### Pour un prestataire en Nouvelle-Calédonie

Vous devez renseigner et vérifier le **RID** communiqué par le prestataire. Si vous ne connaissez pas le RID ou si le N° en votre possession n'est pas reconnu, vous pouvez cliquer sur « Rechercher » pour rechercher le n° RID du professionnel.

Ensuite, plusieurs informations relatives au caractère de l'honoraire sont à remplir.

Une fois la saisie complète et vérifié cliquer sur « Valider ».

Cette opération est à répéter autant de fois qu'il y a d'honoraires à déclarer.

#### Pour un prestataire hors NC

Vous devez renseigner le nom du prestataire . Il n'y a pas de RID à saisir. Ensuite, plusieurs informations relatives au caractère de l'honoraire sont à remplir.

Une fois la saisie complète et vérifié cliquer sur « Valider »



Cette opération est à répéter autant de fois qu'il y a d'honoraires à déclarer.

> Une fois que toutes les déclarations d'honoraires ont été saisis, cliquer sur le bouton « Suivant »

La page suivante est affichée :

Accueil	Démarches personnelles Démarches pour un tiers
	Accueil Démarches tiers: 1178022HLKWUBALL OCFIS (SQDHNJQDCN) Déclaration DNH Salsir une nouvelle déclaration
	SARL 1178022HLKWUBALL OCFIS (SQDHNJQDCN) (0100891)
	Année Formulaire Validation
	Déclaration DNH pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 Récapitulatif de la déclaration : Nombre de déclarations d'honoraires : 1
	si ce récapitulatif n'est pas conforme à vos attentes, vous pouvez toujours revenir au formulaire en cliquant sur le bouton Retour.
	Si vous avez un commentaire sur votre déclaration ou un message à faire parvenir à l'administration, merci de le saisir dans le cadre ci- dessous.

Sur cet écran, il est possible de saisir un commentaire à destination de l'administration.

# Veuillez vérifier que les montants saisis et les totaux affichés sur cette page correspondent.



#### 5. Transmettre une déclaration DNH

Après l'étape précédente, la déclaration est en « brouillon », il est alors possible de la modifier, de la supprimer ou de la transmettre définitivement. Voir « Gestion des brouillons > Transmettre une déclaration DNH en brouillon ».

#### C'est à l'issue de cette transmission que votre déclaration est considérée comme déposée et que la déclaration sera accessible par l'administration. La transmission est définitive, il ne sera plus possible d'apporter des modifications.

> A l'étape « Validation » de la déclaration DNH, cliquer sur le bouton « Transmettre »

Note :

- la déclaration peut être préparée par une personne par exemple un expert-comptable, le document est alors en brouillon, puis transmis à l'administration par une autre personne par exemple le représentant légal de la société. L'ensemble des intervenants reçoivent une notification par email pour les informer de la prise en compte du dépôt.

L'accusé de réception affiché :

Accueil ) Démarches tiers ) PM-TEST-TDDNH-1 ) Déclaration DNH	Transmettre une déclaration
SARL PM-TEST-TDDNH-1 (6545255)	
La déclaration a été transmise avec succès.	
Accusé de réception <b>164505454847</b> Objet : Déclaration DNH pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2014	📕 Télécharger
Déclaration créée le 02/12/2015 par M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo Déclaration modifiée le 02/12/2015 par M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo Déclaration envoyée le 02/12/2015 par M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo	
Retour	

Note :

- il est conseillé d'enregistrer cet accusé de réception et de l'archiver.



La déclaration est maintenant définitivement transmise et consultable dans la rubrique « Consulter > Documents » :





# Rectifier une déclaration après transmission

Si vous avez déjà transmis une déclaration DNH et que vous avez besoin d'y corriger des erreurs, il est possible de transmettre une seconde déclaration. Si la date limite de dépôt est échue, les modifications ne seront acceptées que dans **les 100 jours** passés celle-ci.

Dans le cas d'une rectification d'une déclaration après transmission, il est possible :

- soit de compléter la déclaration déjà transmise ;
- soit de créer une nouvelle déclaration qui remplacera la précédente.

Le choix ce fait au moment de la sélection de la période via la boîte de dialogue suivante :

▲ Une déclaration DNH a déjà été déposée pour la période sélectionnée. Que souhaitez-vous faire ?
Ompléter le formulaire déjà déposé
Créer une nouvelle déclaration qui remplacera la précédente
Valider Annuler



# Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure

La modification d'une déclaration est disponible tant que la déclaration est en brouillon.

Dès que les modifications sur le brouillon sont terminées, il faut alors transmettre la déclaration. Tant que cette déclaration en brouillon n'est pas transmise (cf. partie « Transmettre une déclaration DNH »), l'administration considérera que vous êtes défaillant pour votre obligation déclarative. (voir partie <u>Transmettre une déclaration DNH</u> pour plus de détails)

Notes :

- le brouillon n'est visible qu'aux personnes disposant d'une délégation du service « Déclaration DNH » pour ce tiers. L'administration ne peut pas accéder à cette déclaration et n'est pas informée qu'une déclaration en brouillon a été remplie.

- lorsqu'un brouillon n'a pas été transmis, une notification pour non dépôt sera envoyée par email 15 jours avant la date limite de dépôt puis tous les 15 jours.



. Afficher la liste des brouillons

> Dans le menu de gauche, cliquer sur « Déclaration DNH (X) », X étant le nombre de brouillons créés

La déclaration en brouillon est affichée avec un rappel de l'exercice concerné, la date d'enregistrement du brouillon ainsi que l'auteur du brouillon :



Au survol de la ligne du tableau, une info-bulle affiche en bas à droite de la page le nom de l'auteur de la déclaration avec la date et l'heure de création, ainsi que l'auteur de la dernière modification avec la date et l'heure de dernière modification :

Créé par : M X Jean, le 13/01/2014 07:08 Modifié par : M X Jean, le 13/01/2014 07:11



2. Voir une déclaration DNH en brouillon

Il est possible de voir la déclaration au format PDF. ➤ Pour cela, cliquer sur le pictogramme « Voir » –

Le PDF est affiché selon le modèle suivant, vous pouvez alors le sauvegarder pour le conserver ou l'imprimer :

DSF Direction des Services Fiscaux	Créé le : 02/12/2015 Dernière modification le : 02/12/201: Transmis le : Numéro d'accusé de réception :	par : M PP-TES 5 par : M PP-TES par :	ST-TDDNH-1 /	Aldo Aldo			
	Déclaration DNH pour la p	ériode du 01/01/	2013 au 31	1/12/2013			
Informations le déclarant	7			Synthèse de la décla	ration		1
Nom ou raison sociale :	ou raison sociale : SARL PM-TEST-TDDNH-1			Nombre d'honoraires versés :			0
RID :	6545255			Total des honoraires versés :			0
Nom du contact :	M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo	M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo					
Tél. du contact :							
Date de dépôt :							
Commentaire :							
	Liste des	honoraires versés					
Nom en unicen sociale d	ha hénéficioine	Dusfagion	PID	How NC	Somn	nes versées	
Nom ou raison sociale o	Protession	KID	HOIS-INC	Nature	Montant		

# 3. Modifier une déclaration DNH en brouillon

Une fois sur la liste des brouillons

Cliquer sur le pictogramme « Modifier »

Le message suivant est affiché :	
Line déclaration DNH est déjà en brouillon pour la période sélectionnée. Que souhaitez-vous faire ?	
Compléter le formulaire en brouillon	
Créer une nouvelle déclaration qui remplacera la précédente	
Valider Annuler	

> Après avoir choisi une option, cliquer sur « Valider ».

Note :

- la prise en compte de ces modifications ne sera effective qu'une fois que vous aurez validé cette nouvelle déclaration (elle sera enregistrée en tant que brouillon).



1. Supprimer une déclaration DNH en brouillon

Sur la page « Liste des déclarations en brouillon », cliquer sur le pictogramme « Supprimer » <sup>(2)</sup> de l'élément à supprimer.

Une demande de confirmation est affichée.

> Cliquer sur le bouton « Supprimer » en bas de page.

5. Transmettre une déclaration DNH en brouillon

▷ Sur la page « Liste des déclarations en brouillon », cliquer sur le pictogramme « Transmettre » 🜳

Une demande de confirmation est affichée.

> Cliquer sur le bouton « Transmettre » en bas de page.

6. Notification par mail quand la déclaration est en brouillon

Un email est envoyé aux utilisateurs ayant accès au service « Déclaration DNH » quand une déclaration est en brouillon et qu'elle n'a pas été transmise.

Lorsqu'un brouillon n'a pas été transmis, une notification par email pour non dépôt sera envoyé 15 jours avant la date limite de dépôt puis tous les 15 jours.



# Autre notices

Il existe plusieurs notices pour vous guider comme par exemple :

- Créer mon compte personnel
- S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »
- Activer les démarches fiscales en ligne pour votre société
- Gérer mon compte personnel
- Effectuer une démarche fiscale en ligne pour un tiers
- Déléguer des services

Toutes ces notices sont disponibles sur la page d'accueil de <u>http://www.impots.nc</u> dans la rubrique « Notices » (menu bleu à gauche).